

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 Juin 2026

91x26

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES LOCATAIRES DES LOGEMENTS SOCIAUX DE LA COMMUNE DES PENNES-MIRABEAU – 2026

Le Conseil Municipal est informé que l'association ADLLS (Association de défense des locataires des logements sociaux de la commune des Pennes-Mirabeau), 4 Avenue du Général Leclerc, 13170 Les Pennes-Mirabeau – Siret : 993 770 239 00016, représentée par son Président Monsieur Sauveur MICELI a déposé une demande de subvention pour un montant de 10 000€.

L'objectif de cette association est de regrouper, défendre, informer les locataires des logements sociaux de la commune des Pennes-Mirabeau et dialoguer avec les bailleurs, la collectivité territoriale et les divers organismes.

Le dossier de demande de subvention présenté auprès des services municipaux étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est par conséquent proposé au conseil municipal de lui attribuer une subvention pour un montant de 1 500€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 1 500€ à l'Association de défense des locataires des logements sociaux de la commune des Pennes-Mirabeau,

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 - M. BOUCHET Grégory – SCOGNAMIGLIO Ambre - NOZIERES SAMPER

Martine - KASBARIAN Claude - PALETTI Jean-Yves

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF

LE MAIRE
ROMAIN AMARO